

Pôle de coordination interministérielle et
de concertation publique

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certificat de dépôt


Troyes, le 29 juillet 2020

RECU le 19 juin 2020 de la Manufacture Française de Pneumatiques Michelin pour son site de TROYES, dont le siège est situé 7 avenue du président René Coty à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) :

- 1 exemplaire en version papier
- d'un courrier demandant la reconnaissance du bénéfice des droits acquis sur le fondement des dispositions de l'article L. 513-1 du code de l'environnement pour son activité de conversion de caoutchouc telle que prévue par la rubrique n°1978-18 de la nomenclature des installations classées.

La délivrance du présent certificat de dépôt ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet,
et par délégation,
La chef de pôle,


Agnès MIERZWA